

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 26/01/2026

**NOMBRES DE MEMBRES**

Afférents au Conseil	Présents	Nombre de procuration
15	12	2

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Maleville, conformément à la délibération 2024-07-01 du 26/08/2024, sous la présidence de Madame Fabienne SALESSES, Maire.

Date de la convocation :  
12/01/2026

**Présents** : Fabienne SALESSES – Maire, Benoit GINESTE, Josiane GRES, Emmanuel TOURNEMIRE, Jean-Philippe BEDEL – Adjoints, Marguerite DIEUDE, Aurore FILHOL, Philippe GAUDON, Denis GUIRAUD, Véronique JALRAN, Vincent POURCEL, Stéphanie GILHODES-LHERM, Samuel TOURNIER, Anastasia KWIATOWSKI,

**Absents excusés** : -

**Procurations** : Stéphanie GILHODES-LHERM à Fabienne SALESSES, Samuel TOURNIER à Anastasia KWIATOWSKI.

**Secrétaire de Séance** : Philippe GAUDON.

**2. Reconstruction Salle des Fêtes : Plan de financement**

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	0	0

Madame le Maire indique que le projet de reconstruction de la salle des fêtes va s'étaler sur 2 années et qu'il convient de scinder le programme des travaux en deux tranches. Les demandes de financement seront faites par tranche séparée auprès de l'Etat et du Conseil Départemental.

La première tranche comprend les lots 1 à 4 et 7 et la seconde tranche les lots 5, 6, 8, 9 et 10.

Pour la tranche 1, il est proposé le plan de financement prévisionnel ci-dessous qui porterait sur le montant HT de .....684 404.62€ avec les financements suivants :

DETR	14 %	95816.65 €
DEPARTEMENT	13 %	88 535.44€
GROUPAMA	53 %	363 171.61 €
MAIRIE	20 %	136 880.92 €
<b>TOTAL HT</b>		<b>684 404.62€</b>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel ci-dessus,
- DE DEPOSER les demandes de subventions auprès de l'Etat et du Conseil Départemental.

- DE PREVOIR les crédits nécessaires à cette opération au budget 2026 ;
- D'AUTORISER Mme Le Maire à effectuer toutes les démarches afférentes

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre tous les présents.  
Pour extrait conforme.

Le Maire,  
**Fabienne SALESSES**

